

#39

L'ABC des taux

NOVEMBRE 2018 - Votre baromètre des taux par AB Courtage



L'ABC des taux de novembre

Légère surprise en ce mois de novembre : certains établissements bancaires ont remonté leurs barèmes ! Une première depuis plusieurs mois.

Pour autant, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les hausses restent minimes, de l'ordre de 0,10 % à 0,30 % en moyenne, et ne concernent que certains profils (les revenus inférieurs à 30 000 euros annuels ou encore les primo-accédants).

Tableau des taux immobiliers

Novembre 2018 – France

	15 ans	20 ans	25 ans
EXCELLENT	1,04%	1,19%	1,44%
BON	1,27%	1,35%	1,85%
MOYEN	1,40%	1,55%	2,05%

Des décotes importantes pour les meilleurs dossiers

Selon les grilles que nous avons reçues, les taux des crédits immobiliers s'affichent, en effet, à 1,27 % sur 15 ans, à 1,35 % sur 20 ans et à 1,55 % sur 25 ans. En octobre, ils étaient respectivement de 1,24 %, 1,30 % et 1,69 %.

Les meilleurs dossiers continuent, quant à eux, de bénéficier de décotes importantes. Ces derniers peuvent ainsi encore emprunter à 1,04 % sur 15 ans, à 1,19 % sur 20 ans et à 1,44 % sur 25 ans.

En moyenne, les taux s'établissent, sur l'ensemble du territoire, à 1,40 % sur 15 ans, 1,55 % sur 20 ans et à 1,85 % sur 25 ans.

Pas de mouvement pour l'OAT 10 ans

Ce léger mouvement haussier s'explique facilement. Il s'agit d'un réajustement des banques, qui ont déjà atteint leurs objectifs de production et qui peuvent se permettre de revoir leur marge à la hausse et d'être un peu plus exigeantes. Pour cette fin d'année, la situation ne devrait pas évoluer. D'autant que les taux de l'OAT 10 ans, qui servent de référence aux banques pour fixer les taux des crédits immobiliers, restent stables, autour des 0,75 % (0,76 % au 16 novembre).

Une hausse généralisée des taux n'est donc pas envisageable dans les semaines à venir. Tout au plus, les établissements bancaires n'ayant pas encore augmenté leurs barèmes, pourraient avoir envie de s'aligner sur la concurrence et procéder à quelques légères augmentations pour les profils les moins rentables.

Vous avez un projet immobilier ? N'hésitez pas à faire appel à un courtier en crédit immobilier, comme AB Courtage, pour vous aider à constituer votre dossier. Avec sa parfaite connaissance du marché, l'un de nos spécialistes vous conseillera dans vos démarches et ira négocier, auprès des établissements bancaires, le taux le plus intéressant pour vous !